



HAL
open science

En Haïti, la reconquête du corps après un viol

Obrillant Damus

► **To cite this version:**

Obrillant Damus. En Haïti, la reconquête du corps après un viol. Etudes Caribéennes, 2020. hal-02921218

HAL Id: hal-02921218

<https://hal.science/hal-02921218>

Submitted on 25 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

En Haïti, la reconquête du corps après un viol

In Haiti, Recovering the Body after a Rape

Obrillant Damus



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/19006>
ISSN : 1961-859X

Éditeur

Université des Antilles

Référence électronique

Obrillant Damus, « En Haïti, la reconquête du corps après un viol », *Études caribéennes* [En ligne], 45 | Août 2020, mis en ligne le 15 août 2020, consulté le 24 août 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/19006>

Ce document a été généré automatiquement le 24 août 2020.



Les contenus d'*Études caribéennes* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

En Haïti, la reconquête du corps après un viol

In Haiti, Recovering the Body after a Rape

Obrillant Damus

Introduction

- 1 Le viol constitue une grave atteinte à la conservation de soi, c'est-à-dire au corps comme structure symbolique de significations et de valeurs (Sullivan, Landau et Kay, 2012). Il renforce la croyance que les bonnes et les mauvaises choses arrivent respectivement aux bonnes et mauvaises personnes (Lerner, 1987, 1998 ; Nadeau, Golding et Rochon, 2012). C'est un événement qui affecte ses victimes en altérant les représentations objectives et subjectives reliées à leur corps. En agissant sur « les images cartographiées du corps » (Damasio, 2010), le viol impacte l'identité corporelle des victimes féminines¹. Certains sentiments négatifs², comme la honte, la peur d'être regardée, la saleté, le dégoût ou l'aversion, la souillure (Douglas, 2002), etc., générés par le viol d'une femme, sont associés à l'image de son corps. Lors du déroulement d'un viol, le corps de la femme appartient au violeur. Dissocié de la victime, il devient une chose profanée (Nahoum-Grappe, 2002), désacralisée et, par transsubstantiation, un aliment succulent sous la dent³ du criminel sexuel. Toutes les règles régissant le rapport des femmes à leur propre corps sont alors méprisées. Lorsqu'il franchit le seuil corporel d'une femme, en s'introduisant sauvagement dans son corps intime⁴ et intérieur, le violeur provoque chez elle une entropie corporelle. Il lui dénie tous les droits, dont celui de l'intégrité physique et morale. Avant le viol, le corps de la future victime était l'objet d'un fantasme de pénétration et de destruction. En Haïti, la métaphore militaire de la sexualité est au service du viol des personnes de sexe féminin, dont l'appareil génital est perçu comme un objet destructible. Le pénis est une arme⁵ vulnérante, qui peut causer des blessures intra et extra-vaginales. Il permet au violeur de « couper », « manger », « écraser », « déplumer », « frapper », « saccager », « détripper », « tuer », etc., une femme qui est alors réduite à son vagin. Si le viol est le

lieu d'une constellation de souffrances pour la victime, il offre à l'agresseur l'occasion d'exploiter son imagination criminelle⁶ et sa liberté absolue. Certaines victimes sont torturées ou détruites littéralement par leurs violeurs. Les séquelles du viol sur le corps sujet et le corps cénesthésique des victimes sont bien réelles. En effet, certaines d'entre elles ressentent même après plusieurs décennies un dysfonctionnement incompréhensible dans leur corps, qui peut se manifester sous la forme d'une sensation de douleur intra-vaginale de façon inattendue ou lorsque la scène se rejoue mentalement⁷. Elles souffrent de ne pas être comme les femmes dites normales (crise de l'identité supernormale). La croyance que le territoire corporel violé est irrécupérable ou conquis à jamais encourage de nombreuses victimes à épouser leur violeur. À l'issue d'un viol, si rien n'est fait, le corps de la victime ne sera pas reconquis. Quelles sont les conséquences du viol sur le corps des victimes, en tant que lieu de fabrication des identités ? Comment les femmes victimes de viol parviennent-elles à recréer l'ordre corporel à partir du chaos existentiel vécu ? Les données collectées auprès d'une trentaine de victimes de viol à Port-au-Prince en 2013-2014 nous permettront d'apporter des éléments de réponse à ces questions.

1. Méthodologie

- 2 En 2013-2014, nous avons interviewé trente femmes victimes de viol au sein de l'association haïtienne « KOFIVIV » (*Komisyon Fanm Viktim pou Viktim*), dont le siège social est à Port-au-Prince. Les victimes de ces viols majoritairement commis par des inconnus sont âgées de 20 à 60 ans. Les activités commerciales de ces femmes analphabètes ou peu alphabétisées relèvent de l'économie informelle (elles sont des petites vendeuses à la sauvette, des marchandes ambulantes...). Elles sont plus enclines à dénoncer leurs bourreaux que les victimes de viols familiaux, lesquelles étaient âgées de 5 à 19 ans à l'époque des faits. Ces dernières terminaient leurs études de premier cycle universitaire quand nous les avons rencontrées. La majorité des faits présentés dans ce travail sont dus à notre sensibilité sérendipitaire⁸. Les données relatives à l'impact du viol sur le corps des victimes, au rôle de la médecine créole et de la religion dans la reconquête de celui-ci en sont quelques exemples.

2. Résultats

2.1. Le processus de purification corporelle

- 3 Si les victimes de viol éprouvent des sentiments de saleté et de souillure à l'issue des faits, c'est parce que leur corps a été sali et pollué par les substances corporelles (liquide séminal, sperme, salive, mucus, sang, etc.) de leur violeur. Dans le domaine des crimes sexuels, il n'y a pas d'abîme entre l'esprit et le corps des victimes : le viol agit donc sur leur esprit et leur soi somatique de manière concomitante. Si les victimes prennent, pendant la période dite de marge⁹, leur distance avec le monde social, c'est parce que leur corps propre (corps sujet) n'est plus digne d'occuper le centre du monde. D'une manière générale, la première démarche des victimes ne consiste pas à porter plainte pour viol, mais à s'inscrire dans un processus de purification corporelle en faisant leur toilette intime avec de l'eau chaude¹⁰, en utilisant des eaux florales à

l'issue d'une consultation médicale et en faisant des tests de dépistage des maladies sexuellement transmissibles¹¹.

- 4 La migration provisoire ou définitive vers l'étranger, le déménagement, le changement provisoire ou définitif de quartier¹², l'abstinence sexuelle¹³, le jeûne, l'automutilation, les médicaments émétiques¹⁴ (traditionnels ou modernes), les conduites autoagressives (processus de détérioration de soi¹⁵), le mécanisme de somatisation¹⁶, le lavage de la bouche, l'utilisation des parfums et des déodorants¹⁷, etc. s'ajoutent aux techniques de purification du corps violé, dont la quantité mise en œuvre varie d'une victime à l'autre, puisqu'elle est étroitement liée aux ressources psychologiques et psychiques ainsi qu'aux réseaux de solidarité informels¹⁸ (solidarité proximologique, solidarité amicale, solidarité vicinaire, solidarité du bon prochain ou du bon Samaritain, solidarité associative, solidarité religieuse¹⁹...). Elles permettent aux victimes de l'événement chaotique de replacer leur corps au centre de leur existence, de réaffirmer la propriété de leur espace corporel, de se réapproprier le corps sujet et de se réintégrer dans le monde même si elles savent qu'elles ne seront jamais plus comme avant²⁰ (sentiment de mutation ontologique, Damus, 2019).
- 5 La médecine créole haïtienne²¹ participe aussi à la purification du corps des femmes victimes de viol. Les thérapies purificatrices sont préparées par ces dernières, par des proches et/ou par des spécialistes de la médecine ancestrale. Les soins traditionnels consistent essentiellement en des massages visant à restaurer le corps violé, en l'administration de lavements et de décoctions de feuilles revitalisantes. Quelles que soient leur nature et leur efficacité, les stratégies de « nettoyage » et de restauration du soi matériel et du moi spirituel présentées précédemment sont symptomatiques du développement d'une conscience corporelle plus ou moins aiguë²² induite par le crime sexuel. Les massages, les décoctions ingurgitées et les lavements témoignent que les sentiments de souillure et de contamination endurés par les femmes violées renvoient au fait qu'elles se sentent atteintes non pas dans une partie de leur corps, mais dans son ensemble comme un tout jusque-là « harmonieux ». Les techniques de reconstruction de soi, qu'elles soient réelles ou symboliques, permettent aux femmes violées de redécouvrir les logiques sociales et culturelles qui sous-tendent les modalités phénoménologiques (actualisations sociales et culturelles) de leur corps.
- 6 Le contact avec une ou plusieurs parties du corps extérieur (les mains, les pieds, la bouche, le ventre, les jambes, les fesses, les bras...) et des fluides corporels (la salive, le liquide séminal, le sperme, la sueur, le sang...) des criminels sexuels avec le corps jusqu'alors « sain et beau » (le corps réel, le corps fantasmatique et le corps idéalisé) des victimes de violence sexuelle entraîne chez celles-ci la crise de l'identité personnelle incluant celle du soi somatique. Les méthodes réelles et symboliques de purification du corps-esprit ont pour fonction de ramener les victimes de viol à l'ordre bio-psychologico-social ou au point d'équilibre corporel. Le viol, en tant qu'atteinte corporelle, psychique et psychologique, oblige ses victimes à recourir à ces techniques de remise en ordre de soi.
- 7 Les procédés de reconquête de leur corps jusqu'alors « pur et beau » aident les femmes violées à développer le sentiment d'être regardées comme des personnes humaines (pacification de la crise de la corporité) et le sentiment d'avoir survécu à l'événement traumatique, lesquels peuvent constituer un humus pour l'éclosion d'une pulsion scopique positive²³, grâce à laquelle certaines d'entre elles parviennent, la plupart du temps, à surpasser leur violeur sur le plan professionnel et moral. Il s'agit d'exploiter

les structures dissipatives de leur esprit (Csikszentmihalyi, 1990) en transformant le désordre psychosomatique (Winnicott, 2014) engendré par le viol en ordre symbolique, c'est-à-dire en quelque chose avec lequel elles peuvent vivre. La croissance post-traumatique (Haidt, 2010 ; Nolen-Hoeksema et Davis, 2002 ; Tedeschi, Park et Calhoun, 1998 ; Tennen et Affleck, 1998) consiste à sortir de la triade cognitive négative (« Je suis mauvaise, le monde est mauvais et je n'ai pas d'avenir ») de Beck (1976) afin de tirer le maximum de profits de l'enfer vécu.

- 8 Le corps ensauvagé, torturé, désanctuarisé, désintimisé par le violeur doit être resocialisé, domestiqué ou apprivoisé à nouveau afin qu'il puisse correspondre à peu près à l'image que la victime en avait avant le viol (« identité supernormale », Yoshida, 1993), c'est-à-dire aux modèles de représentations qui le traversaient. Les procédés de purification spirituelle, intra et extra-corporelle ont pour but d'empêcher une scission corporelle définitive chez la victime de viol, c'est-à-dire sa division en deux parties caractérisées par la mort de la vie affectivo-sexuelle (mort du corps érogène²⁴) et par le dynamisme de la vie sociale, culturelle et professionnelle (« corps social »).
- 9 Julie a été violée en 2009 par trois hommes. L'un d'entre eux l'a battue. Elle avait 39 ans à l'époque. Les propos suivants sont la preuve de son inscription dans un processus de purification de soi : « J'ai raconté les faits à deux personnes. L'une d'elles m'a dit : "Est-ce vrai ? ». Quand je lui ai expliqué les faits, elle m'a dit : « Je vais t'emmener chez une femme médecin-feuille qui s'appelle Imacula. Cette femme prépare des remèdes à base de feuilles. Elle va t'en préparer ». Elle m'a emmenée chez elle. Cette femme médecin-feuille m'a donné à boire de l'écume de savon. Elle a acheté un morceau de savon à lessive pour préparer un lavement à boire. Je lui ai demandé de me masser ».
- 10 L'amoureux de Julie n'était pas au courant de son viol. Elle avait peur de sa réaction. Ils n'habitaient pas le même quartier. Cependant, elle l'a vu avant d'aller voir la femme médecin-feuille. Elle n'a pas fait l'amour avec lui pendant deux ou trois mois. Les rapports ont été repris à l'issue d'un séjour en milieu rural effectué par la victime : « Je n'ai pas fait l'amour avec lui tout de suite après le viol. Je ne l'ai pas fait non plus après avoir rencontré la femme médecin-feuille. Je l'ai rencontré après avoir pris le lavement. Je me suis rendue en province. Lui et moi sommes abstenus de faire le sexe pendant deux mois. Je suis remontée à Port-au-Prince. Je pense que les rapports sexuels ont été repris après trois mois ».
- 11 Elle s'est orientée vers le GHEKIO (Groupe Haïtien d'Étude du Sarcome de Kaposi et des Infections Opportunistes), un centre de dépistage et de prise en charge du sida, puis vers KOFIV, une association qui a été créée par des femmes victimes de viol. KOFIV lui a permis de faire un test de séropositivité. Il était négatif.
- 12 Carole (39 ans. Elle a été violée par quatre inconnus en 2012) prend des médicaments modernes et des décoctions de feuilles afin de « redevenir une femme normale » (processus de renormalisation du soi matériel) : « Je ne me sens pas normale comme tout le monde depuis que j'ai été violée. Je prends des médicaments. Parfois je prends des décoctions de feuilles afin de redevenir une femme normale ».

2.2. Autres techniques de purification de soi : le pardon, la prière, la confession, les pleurs, la violence contre soi-même et autrui

- 13 Les victimes que nous avons rencontrées haïssent toutes leur violeur. Mais rares sont celles qui ont fini par comprendre que les sentiments de haine et de vengeance

éprouvés « impurifient » ou engagent leur corps-esprit. En pardonnant à leur violeur leur crime sexuel, certaines victimes ont pu se pardonner à elles-mêmes. Donc, le pardon²⁵ leur permet de se déculpabiliser elles-mêmes²⁶. Malheureusement, il n'est pas facile à la majorité d'entre elles de pardonner à ces violeurs qui les ont pénétrées sauvagement, qui leur ont donné des coups de poing et des gifles, qui les ont mordues, qui les ont tirées violemment par les cheveux, etc. Certaines d'entre elles se sont retrouvées avec une ou plusieurs zones brisées de leur corps (bras, pied, bouche, œil...). D'autres ont été violées en présence de leurs fils²⁷. Il n'en reste pas moins que le pardon, la prière²⁸, la confession, les conduites violentes et autoviolentes permettent à beaucoup de femmes violées de s'attribuer un corps spirituel qui serait supérieur à leur corps physique. Nous allons présenter les témoignages de quatre femmes, Léonise, Mata, Éliane et Corinne, pour illustrer cette idée.

2.2.1. Le témoignage de Léonise

- 14 La lecture du livre « Les langages du corps », l'écoute d'un message religieux et la croyance en Dieu (sentiment religieux) ont poussé Léonise à pardonner à Roger son crime sexuel : « Je lui ai pardonné après avoir entendu un message. Dans la même semaine, j'ai trouvé ce dernier dans un livre. J'ai donc décidé de lui pardonner. J'avais 22 ou 23 ans à l'époque. Le message est la prière du Notre Père que tout le monde sait. En voici un extrait : pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. J'en ai tiré cette leçon : Si je ne pardonne pas aux personnes qui m'ont offensée, Dieu ne me pardonnera jamais mes fautes. Le verset de la Bible et le livre que j'ai lu m'ont incitée à pardonner aux personnes qui m'ont fait du mal. Ce livre s'appelle "Les langages du corps". C'est quelqu'un qui me l'a prêté sur ma demande insistante. J'en ai recopié certaines parties dans un journal intime que je tenais à cette époque. L'idée centrale de cet ouvrage est que tu accordes sans le savoir un pouvoir à la personne à qui tu ne pardonnes pas sa faute. En nourrissant envers cette personne des sentiments de haine et de rancœur, tu lui accordes un certain ascendant sur toi. Cette personne continue à te faire souffrir. Je l'ai vécu. En pensant au mal que la personne t'a fait, tu te fais souffrir. Cela te fait passer une mauvaise journée. Tu es fâchée, tu pleures. Donc, tu lui as accordé un pouvoir pour te faire souffrir. Grâce à ce raisonnement, j'ai décidé de pardonner aux personnes qui m'ont fait du mal ».
- 15 Les propos de Léonise rejoignent ceux de Jacques Salomé (1999 : 57) : « Quand nous avons pardonné, nous éprouvons un sentiment d'un mieux-être, d'un soulagement. Nous sentons moins de ressentiment en nous, nous constatons un apaisement, moins de ruminations. La relation avec celui qui nous avait blessés semble plus apaisée, moins tendue, plus ouverte, mais la violence reçue est toujours là. Une violence peut sembler s'évaporer dans un pardon, la blessure paraît endormie, mais elle reste néanmoins telle quelle, tapie au plus profond de nous, et elle n'est pas cicatrisée pour autant. Elle se réactivera d'ailleurs au moindre incident ».

2.2.2. Le cas de Mata

- 16 Le sentiment d'avoir été déshumanisées a contraint certaines victimes à manifester des conduites antisociales (violence à l'encontre d'autrui) et autoviolentes (violence à l'encontre de soi). Le témoignage de Mata (19 ans), qui a été violée par son père adoptif cinquantenaire alors qu'elle était vierge²⁹, est illustratif à cet égard : « Je ne méritais

plus certaines choses puisque j'étais devenue une personne anormale. J'ai voulu me faire souffrir, j'ai ignoré mon entourage familial et social. J'ai cessé de parler aux gens. J'étais toujours en colère. Je n'étais plus digne de vivre comme une personne humaine ».

- 17 Son désir de faire du mal aux autres a été freiné par la peur de faire face à la vengeance ou à la loi du talion ([tel mal tu m'as fait, tel mal te sera fait]. Mata est une chrétienne protestante. Elle sait que la partie néotestamentaire de la Bible interdit d'appliquer cette loi) : « J'avais envie de faire du mal aux autres, notamment aux enfants. Je voulais devenir une personne méchante. Je me disais : "Si je faisais souffrir une personne, est-ce que je commettrais un péché ? Quelqu'un m'a fait souffrir. Donc... Si je me vengeais de..., est-ce qu'une personne ne me ferait pas souffrir plus amèrement ?" J'ai toujours pensé que c'était normal de faire souffrir les autres. Il s'agissait de les faire expérimenter mes souffrances. Parfois, je me suis dit que je ne devais pas les faire souffrir. Pourtant, il m'est souvent arrivé de leur faire vivre mes souffrances. J'ai travaillé avec des enfants. Je les ai fait souffrir lors des séances de lecture. Je leur ai parlé d'un ton dur. Ils ont souffert à cause de mon viol. Je leur ai fait lire des histoires compliquées. Je ne les ai pas encouragés à lire des choses auxquelles ils s'intéressaient. J'ai qualifié de mauvaises les choses qui attireraient leur attention. Malgré les reproches de ma conscience, j'ai continué à les faire pâtir. Je les ai forcés à lire des livres, je les ai empêchés d'écouter les CD. J'ai su que, s'ils avaient écouté les CD, ils auraient compris le contenu des histoires plus facilement. Je me suis rendu compte qu'il était banal de faire du mal aux autres. Heureusement, ce désir a disparu. Mais... »
- 18 Comme on vient de le voir, la victime a subi les conséquences psychopathologiques du viol comme la dureté extrême envers elle-même, le manque d'empathie et de considération vis-à-vis des membres de ses réseaux microsystemique³⁰ et mésosystemique. Même si son viol n'a été raconté à personne avant sa rencontre avec nous, Mata avait peur d'être perçue comme une fille violée (le sentiment d'être un corps ouvert ou transparent la torturait). Pour la victime, le viol est à la fois un crypto et un phanéro-phénomène, c'est-à-dire un stigmaté caché et visible. C'est une entaille profonde qui a été faite dans l'arbre psychique et physique de la victime. Mata se sent coupable à l'égard de sa mère à qui elle n'a pas encore raconté les faits. Elle ne souhaite pas qu'elle la perçoive comme une fille violée (un corps transparent) : « Ma mère m'a toujours parlé de la façon dont elle a vécu sa jeunesse. Je me demande pourquoi je ne lui raconte pas l'enfer que j'ai connu. Pourquoi je ne peux pas le faire ? Parfois, je me sens coupable envers elle. Je me pose des questions quand je sors avec elle : "Est-ce qu'elle ne voit pas que je lui cache le viol ? Si elle le voit, qu'est-ce que je vais lui dire ? Comment va-t-elle me comprendre ?" ». Mata a posé d'autres questions pour exprimer sa crainte de l'avenir, sa peur d'être perçue comme une fille sale et son sentiment d'avoir perdu une partie irrécupérable d'elle-même : « Je me suis dit : "Y a-t-il quelqu'un qui pense à moi ou à mon avenir ?" J'ai toujours eu de grands rêves ! Je me suis dit : "Est-ce que, par rapport à ma situation de fille violée, mes rêves seront réalisés ? J'ai eu le sentiment que j'avais perdu une partie de moi-même. J'ai eu peur de projeter l'image d'une victime de viol. J'ai eu peur d'être vue comme telle." »
- 19 Mata surmonte les problèmes provoqués par le viol en développant une pulsion scopique positive visant à un « plus d'être », c'est-à-dire à son perfectionnement moral, spirituel, intellectuel et professionnel. Elle raconte : « Le viol m'a motivée à aller de l'avant... Je me suis obligée à le dépasser. Je veux surtout montrer à Joasnel que je ne

suis pas morte, que son objectif n'a pas vraiment été atteint, que je suis une personne qui peut réussir sa vie. Je crois l'avoir déjà dépassé sur le plan moral. J'ai choisi d'étudier l'administration comme lui. Il se vante d'être un maître en ce domaine. Il m'a toujours fait savoir qu'il m'aiderait à réussir ma vie. Je veux lui prouver que je peux réussir sans sa prétendue aide. Cela me préoccupe et constitue, pour moi, une force motivationnelle. Je mène une bonne vie. Je veux le décevoir en lui faisant comprendre que son objectif malsain n'a pas été atteint (son objectif a été de me détruire). Je ne veux pas qu'il se glorifie de son acte criminel. Ma réussite sociale et professionnelle lui fera regretter son acte criminel ». Mata a obtenu son diplôme. Elle s'est mariée. Elle a de jolies fillettes. Elle administre un hôtel-restaurant. De plus, elle participe à la formation des jeunes. Sa pulsion scopique positive l'a empêchée de développer des postures ou des croyances limitantes. Sa puissance d'agir individuelle et son développement personnel n'ont pas été atteints par le viol. Si Mata déchaotise son viol, elle ne manifeste envers celui-ci aucune indifférence psychique. Il ne constitue pas un obstacle pour le développement d'un soi multidirectionnel. Même si l'expérience du viol est douloureuse, Mata ne s'est pas retenue d'en tirer des bénéfices en exploitant les structures dissipatives de son esprit. La représentation descriptive et évaluative qu'elle se forme d'elle-même indique qu'elle a fait de son viol un terreau pour le développement de son estime de soi scolaire et de son sentiment de compétence (Bandura, 1986).

- 20 Étant donné que la victime se sentait incapable de répondre aux questions³¹ des jeunes filles de son église lors des séances de formation, elle a fait un effort extraordinaire dans le domaine de l'apprentissage afin de surmonter ce « handicap » intérieur et symbolique. Ainsi, elle a su transformer l'agressivité et la colère générées par son viol en succès académique. Ses stratégies de défense du moi s'appellent compensation (Adler, 1966) et sublimation (De Mijolla-Mellor, 2005 ; Cloutier, 1966).

2.3. Purification du corps-esprit souillé par les pleurs

- 21 Les pleurs ont un effet cathartique et purificateur. Ceux de Mata l'ont aidée à évacuer ses souffrances psychologiques, son stress post-traumatique et ses émotions négatives. Les pleurs l'ont empêchée de succomber sous le poids du silence et de la culpabilité. Elle a pleuré en présence de ses proches et de ses amis (il n'est pas honteux de pleurer en Haïti). Ses manifestations lacrymales lui ont permis non seulement de se purifier, mais encore de faire face au sentiment d'indignité qu'elle ressentait : « Mes pleurs m'ont toujours aidée à faire face au choc du viol. Mais ils n'ont pas suffi pour laver mon esprit. J'ai toujours pleuré, car cela m'a permis de me débarrasser de tout ce qui était mauvais. Je me suis sentie mieux après avoir pleuré. Mes pleurs m'ont permis de me débarrasser de mauvaises choses, car je ne pouvais pas parler du viol aux gens. En pleurant, j'avais l'impression d'avoir en face de moi un interlocuteur. J'ai surtout pleuré quand j'étais seule, quand j'étais accompagnée notamment de mes meilleurs amis, de ma maman, de mon papa et des autres membres de ma famille. J'ai pleuré parce que je n'étais plus digne de l'affection et de la confiance qu'ils me donnaient. Je me suis sentie mieux dans ma peau après avoir pleuré. Les pleurs ont soulagé mes souffrances. Un jour, je me suis dit : "Si je pleure sans cesse, est-ce que je vais aller beaucoup mieux ?" »

2.3.1. Le cas d'Éliane

- 22 Éliane a été violée à l'âge de six ans (1982) par Rakoun³², le fils de la femme de son père. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, Éliane s'est confessée à un prêtre catholique avant sa communion. Parmi les bénéfices qu'elle a retirés de cette confession paradoxale³³, il convient de mentionner : 1) le sentiment de haine éprouvé jusque-là envers la belle-mère a disparu 2) la récupération de la confiance en soi 3) la disparition du sentiment de peur éprouvé envers sa belle-mère. Elle a développé un sentiment de pitié envers cette dernière. Bien qu'elle sous-entende un puissant sentiment de culpabilité, la confession d'Éliane lui a permis de se débarrasser symboliquement du fardeau que constituaient les viols qu'elle avait subis au sein de sa famille. Grâce à cet aveu de péchés qu'elle n'a pas commis, elle a pu s'inscrire dans un processus de reconstruction de soi : « Lors de ma dernière confession au père Cinéus à la cathédrale des Gonaïves avant ma communion, je me suis agenouillée devant les saints pour leur demander de me pardonner ma transformation ontologique et de me donner de l'énergie pour me permettre de me battre contre Rakoun. Ils m'ont répondu ! Je me suis mise debout pour me défendre. Je n'ai jamais parlé ni joué avec Rakoun, à moins que cela soit inévitable. Mon front est toujours plissé.
- 23 Après la confession, je n'avais plus peur de ma belle-mère. J'ai cessé de la haïr. Au contraire, j'avais pitié d'elle. J'ai vu qu'elle était une personne sans conscience, une personne qui disait toujours : « Je n'ai pas péché. Quels sont mes péchés ? » « Qu'est-ce qu'on peut attendre d'une telle personne ? »
- 24 Ce développement précoce du sentiment religieux chez Éliane lui a permis, dans une certaine mesure, de surmonter le choc du viol familial. Dans un premier temps, sa petite bible, « le grand enseignant » et la confession de ses prétendus péchés lui ont permis de donner un sens à sa vie. Elle était catholique. Dans un second temps, après avoir changé de religion (elle est devenue témoin de Jéhovah), elle a raconté les viols à un frère de sa congrégation, qui, après avoir prié pour elle, lui a expliqué l'histoire de Rahab, la femme de Jéricho (Hébreux 11 verset 31³⁴). La religion permet à Éliane de s'orienter dans la vie : « J'ai toujours utilisé la petite bible que ma mère m'avait donnée. J'ai toujours lu ma bible et fait mes prières. C'est ainsi que j'ai pu m'agrèger à la religion catholique. J'ai changé de religion : je suis devenue témoin de Jéhovah. J'ai expliqué les faits à un frère de mon groupe. Il a prié pour moi et m'a fait penser à une femme de la Bible. Il s'agit de Rahab, la femme de Jéricho (Hébreux 11 : 31). J'ai continué à prier Dieu. Quand j'ai intégré la religion des Témoins de Jéhovah, j'avais l'impression de rencontrer Dieu pour la première fois. J'ai fait connaissance de lui ! Je lui ai expliqué les événements que j'avais vécus avant notre rencontre³⁵. Je lui ai raconté les secrets de ma vie. Il est mon Dieu, il est mon père (Proverbe 27 verset 11). Au sein de ma religion, j'ai rencontré beaucoup de frères qui voulaient m'épouser. Mais, je me suis toujours dit : "Peuvent-ils m'accepter avec tous les problèmes qui ont ponctué ma vie ? Ont-ils assez de maturité pour tolérer la personne que je suis devenue ? Peuvent-ils m'aimer comme je suis ? Comment vais-je m'y prendre pour raconter à un frère mon histoire de viol, alors que je n'ai jamais fait l'amour volontairement ? Qui pourra me croire ? Est-ce que cet homme m'aimera vraiment ? M'accordera-t-il de la considération ?" Après avoir posé ces questions, je suis parvenue à la conclusion suivante : il vaut mieux que je reste célibataire. Parfois, je meurs d'envie de me marier. Je me dis que je suis une femme comme les autres, une femme qui veut avoir des enfants, faire l'amour et avoir un homme dans sa vie. Quand je me sens découragée, quand je suis possédée par la honte,

je dis : “Si je pouvais mourir dans mon lit ce soir, je vivrais le plus bel événement !” Mais je continue à vivre et à me laisser absorber par la tristesse. Tous les jours, je prie Jéhovah pour lui demander de m’envoyer l’homme qui m’acceptera, celui qui m’aimera de tout son cœur, qui ne sera pas dérangé par mon histoire et qui me dira d’une voix douce en français : “Rahab, je t’aime et je veux vivre avec toi !” (Hébreux 11 : 33 ; Josué 2 : 1 ; Josué 6 : 17) »

2.3.2. Le témoignage de Corinne

- 25 Corinne est une grand-mère qui a été violée par quatre inconnus en 2011. Elle est devenue catholique. La relation intime qu’elle s’efforce d’entretenir avec Dieu lui permet de transcender son viol collectif et de pardonner aux personnes qui lui font du mal : « J’ai l’habitude d’aller prier à l’Église Sacré-Cœur. Avant-hier, je m’y suis rendue. Je vais aussi prier à l’Église Saint-Antoine. Je demande à Dieu de changer ma vie et celle de mes enfants. Je lui demande de m’aider à le comprendre davantage. J’ai envie de le connaître plus. Mon objectif est de le connaître de façon intime. Je lui demande de m’empêcher de régresser sur le plan spirituel. Quand quelqu’un me fait du mal, je prie Dieu afin qu’il puisse l’aider à changer ».

Conclusion : de la mise à mort au retour à la vie

- 26 Quantité de victimes de viol ont le sentiment que leur corps a été volé, métamorphosé³⁶ ou perdu, qu’elles deviennent un corps transparent au regard du monde, qu’elles n’habitent plus leur territoire corporel, etc. En outre, le corps qu’elles étaient et celui qu’elles avaient jusqu’alors ont été souillés par les criminels sexuels. Il est difficile de mesurer les conséquences du viol qu’elles ont subi sur leur corporéité, leur intra-incorporéité et la relation de leur corps avec celui d’autrui (intercorporéité³⁷). Ces conséquences multiples sont liées au fait que les victimes que nous avons rencontrées ne sont pas des êtres qui menaient une vie cavernicole : ce sont des personnes dont l’identité corporelle a des racines ontosystémique, microsystémique, mésosystémique et macrosystémique donnant un sens complexe à leur vie. Si le viol, en tant que conquête sadique de leur corps (Groth, 1979), est un vol de vie, c’est parce qu’il affecte leur existence multidirectionnelle. Si elles sont capables de se (re) construire (autopoïèse), si la perte du contrôle individuel de leur corps est provisoire, si elles déploient des stratégies de toutes espèces leur permettant de se ramener elles-mêmes à l’ordre vital en réhabitant leur corps, c’est parce qu’elles n’ont jamais été le produit de celui-ci. Le corps est une pâte façonnable. Il résulte d’une construction individuelle, sociale et culturelle. La reconquête du corps perdu, en tant que processus de reconstruction de soi et de purification du corps souillé, ne se fait pas de manière unilatérale. Elle est tributaire des interactions complexes avec elles-mêmes, les autres et l’environnement, interactions dont l’intensité varie d’une victime à l’autre. Quelle que soit leur dimension, les techniques de purification du corps-esprit souillé visent à normaliser le rapport à soi, le rapport à autrui et au monde (réhumanisation de soi). La récupération du sens dérobé est liée à la plasticité de la vie des femmes violées. Certaines d’entre elles se réfugient dans un corps spirituel qu’elles se sont construit afin de dédramatiser l’impact du viol sur leur sentiment d’identité. Elles ont donné une dimension ascétique à leur vie afin de transformer positivement leur intériorité. Puisqu’elle offre aux victimes de viol une perspective onto-sotériologique, la religion

s'apparente à une pédagogie de la transcendance leur permettant de se racheter (« Dieu, prends mes péchés ») et de reprendre le contrôle du « gouvernement de soi » (Foucault, 1984). La reprise d'une vie normale est intimement liée à la resanctuarisation³⁸ du corps, c'est-à-dire à la transformation de celui-ci en un espace interdit réancré sur des normes gynocentrées. L'amour de soi³⁹ (Damus, 2017), dont les racines plongent dans la terre de la foi et du sentiment de pureté (guérison du corps-esprit brisé et souillé), se substitue à la haine de soi. Il facilite le retour à la vie des victimes en leur permettant de surmonter leur mise à mort identitaire (Poirier-Courbet, 2015). Pour reprendre les mots de Gabriel Marcel (1991), leur corps redevient un « avoir absolu ».

BIBLIOGRAPHIE

- Adler, A. (1966). *Connaissance de l'homme. Étude de caractérologie individuelle*, Paris, Payot.
- Andrieu, B. (2006). *Le dictionnaire du corps*, Paris, CNRS Éditions.
- Beck, A. T. (1976). *Cognitive therapy and the emotional disorders*, New York, International Universities Press.
- Bessoles, P. (1997). *Le meurtre du féminin. Clinique du viol*, Saint-Maximim, Théétète.
- Boyer, R. (1992). *Anthropologie du sacré*, Paris, Mentha.
- Caillois, R. (1988). *L'homme et le sacré*, Paris, Gallimard.
- Cloutier, F. (1966). *La santé mentale*, Paris, PUF.
- Csikszentmihalyi, M. (1990). *Vivre. La psychologie du bonheur*, Paris, Robert Laffont.
- Damasio, A. (2010). *L'autre moi-même. Les nouvelles cartes du cerveau, de la conscience et des émotions*, Paris, Odile Jacob.
- Damus, O. (2017). *Dictionnaire universel de l'éducation à l'amour*, Paris, L'Harmattan.
- Damus, O. (2018). *Les viols en Haïti. Approche psychologique et sociologique des crimes sexuels* (préface d'Annie Benveniste), Paris, L'Harmattan.
- Damus, O. (2019a). « Les viols en Haïti : aspects psychologiques et sociologiques des crimes sexuels », *Études caribéennes*, 42. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/15478> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.15478.
- Damus, O. (2019b). « Solidarité et handicap en Haïti ». [Solidarity and disability in Haiti]. *Alternativas. Cuadernos de Trabajo Social*, 26: 83-102. <https://doi.org/10.14198/ALTERN2019.26.04>.
- Damus, O. et N. Vonarx (2019). *Anthropologie de la médecine créole haïtienne*, Louvain-la-Neuve, Academia.
- Demasure, K. (2016). "The Impurity of Touch. A Practical Theological Reflection on Touch, Taboo and Child Sexual Abuse", In R. Bieringer, B. Baert et K. Demasure (eds), *Noli me tangere in Interdisciplinary Perspective*, (BETL, CCLXXXIII), Peeters: 355-376.

- De Mijolla-Mellor, S. (2005). *La sublimation*, Paris, PUF.
- Douglas, M. (2002). *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte.
- Foucault, M. (1984). *Histoire de la sexualité, le souci de soi*, t. 3., Paris, Gallimard.
- Fromm, E. (1968). *L'art d'aimer*, Paris, EPI.
- Groth, A. N. (1979). *Men who rape: The psychology of offender*, New York, Plenum Press.
- Haidt, J. (2010). *L'hypothèse du bonheur. La découverte de la sagesse ancienne dans la science contemporaine*, Wavre, Mardaga.
- Lebreton, D. (2010). *La sociologie du corps*, Paris, PUF.
- Lerner, M. J. (1987). "Integrating societal and psychological rules of entitlement: The basic task of each social actor and fundamental problem for the social sciences", *Social Justice Research*, 1: 107-125.
- Lerner, M. J. (1998). "The two forms of belief in a just world: Some thoughts on why and how people care about justice", In L. Montada et M.J. Lerner (ed.), *Responses to victimizations and belief in a just world*, New York, Plenum Press: 247-270.
- Marcel, G. (1991). *Être et avoir*, Paris, Gallimard.
- Makarius, L. L. (1974). *Le sacré et la violation de l'interdit*, Paris, Payot.
- Murphy, R. (1993). *Vivre à corps perdu*, Paris, Plon.
- Nadeau, J-G, Golding, C. et Rochon, C. (2012). *Autrement que victimes : Dieu, enfer et résistance chez les victimes d'abus sexuels*, Paris, Novalis.
- Nahoum-Grappe, V. (2002). « Anthropologie de la violence extrême : le crime de profanation », *Revue internationale des sciences sociales*, 174(4) : 601-609.
- Nolen-Hoeksema, S. et Davis, C. G. (2002). "Positive responses to loss: Perceiving benefits and growth", In C. R. Snyder et S. J. Lopez (eds), *Handbook of positive psychology*, Oxford University Press: 598-606.
- Poirier-Courbet, L. (2015). *Vivre après un viol : chemins de reconstruction*, Toulouse, Érès.
- Sacks, O. (2020). *L'homme qui prenait sa femme pour un chapeau*, Paris, Points.
- Salomé, J. (1999). *Le courage d'être soi. Une charte du mieux-être avec soi-même et avec autrui*, Paris, Les Éditions du Relié.
- Sullivan, D., Landau, M. J. et Kay, A. C. (2012). *Toward A Comprehensive Understanding of Existential Threat: Insights From Paul Tillich*, *Social Cognition*, 30(6): 734-757.
- Tedeschi, R. G., Park, C. L., et Calhoun, L. G. (eds), (1998). *The LEA series in personality and clinical psychology. Posttraumatic growth: Positive changes in the aftermath of crisis*, Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum Associates Publishers.
- Tennen, H. et Affleck, G. (1998). "Personality and transformation in the face of adversity", In R. G. Tedeschi, C. L. Park et L. G. Calhoun (eds), *The LEA series in personality and clinical psychology. Posttraumatic growth: Positive changes in the aftermath of crisis*, Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum Associates Publishers: 65-98.
- Yoshida, K. K. (1993). "Reshaping of self: a pendular reconstruction of self and identity among adults with traumatic spinal cord injury", *Sociology of Health and Illness* 15(2):217 -245.
- Winnicott, D. (2014). *La nature humaine*, Paris, Gallimard.

Wunenburger, J-J. (2001). *Le sacré*, Paris, PUF.

NOTES

1. On fait abstraction de l'impact du viol sur l'identité corporelle des victimes masculines. Ici, le viol est un crime contre les femmes au cours duquel celles-ci incorporent des substances réelles et fantasmées en provenance d'un corps étranger immédiatement et/ou ultérieurement perçu comme contagieux et impur. Il révèle l'animalité de l'homme et fait de la femme un être de l'entre-deux, c'est-à-dire localisé aux confins de la nature et de la culture. Il est un outil au service de l'oppression masculine. Il est défini par le Code pénal français comme « tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise » (article 222-23).

2. L'intensité des sentiments ressentis par les victimes varie en fonction de l'origine sociale des violeurs. Par exemple, le sentiment d'impureté corporelle, qui est dû à l'intromission et à l'introduction de fluides corporels du violeur dans le corps des victimes, est plus intense chez celles qui ont été violées par des cas sociaux inconnus marchant pieds nus, portant des chaussures et des vêtements sales, dont le corps est crasseux et puant (ces hommes de condition sociale inférieure sont les plus grandes victimes des pratiques de corruption des gouvernements officiel et invisible en Haïti) que chez celles qui ont subi un viol de la part des hommes de condition sociale supérieure. Des victimes de viol commis par des inconnus ont été jetées à terre, dans une rigole d'évacuation des eaux usées et souillées. Dans ce cas, violer une femme, c'est la souiller ou la traiter comme une cochonne. Le verbe souiller vient du latin vulgaire *sūcūlāre*, qui signifie cochonner. Quelle que soit leur origine sociale, les violeurs ne s'interrogent pas sur l'hygiène intime de la femme avant de passer à l'acte. Faut-il qu'ils soient bloqués au stade anal pour agir ainsi ! Souffrent-ils d'un déficit d'introjection d'interdits venant des différents milieux sociaux ? Ils ont fécalisé (fonction excrémentielle du viol, Bessoles, 1997) et « dégénitalisé » leurs victimes.

3. Pour Philippe Bessoles (1997 : 51), le viol a une fonction cannibalique : « Il y a, dit-on communément, des signes qui ne trompent pas. L'écrivain Yann Quéffelec dans son remarquable roman *Les Noces barbares* (1987) ne se trompe pas, autant dans le fond que dans la forme, quand il situe l'histoire d'un viol – et les méandres qui suivent – sur une table de cuisine. Le viol collectif relève d'un tel scénario. Entre agapes et libations forcées, on consomme de la femme comme de l'enfance. Au milieu du gras et des miettes, on se sert et se ressert de la viande humaine. Bien sûr, le chef choisit le meilleur morceau et "passe le premier". Il ouvre les réjouissances comme on ouvrait les jeux de cirque. »

4. L'intimité ne concerne pas seulement le corps d'une femme victime de viol, mais aussi les objets intimes de celle-ci (la petite culotte, le soutien-gorge, le jupon...).

5. Le viol est une vivisection symbolique (« *ils m'ont fendu le corps* ») dont les conséquences sont bien réelles. Dans l'imaginaire machiste, la femme est un territoire à découvrir. Le pénis de l'homme est un outil de conquête territoriale. Autant de femmes violées, autant de pays découverts.

6. Une responsable associative témoigne : « J'ai rencontré des cas de viol terribles. Ils sont incomparables. Par exemple, après avoir violé une fille, un violeur a introduit un bouchon de tampico dans son vagin. La victime a été emmenée dans une salle d'accouchement à l'Hôpital général afin qu'on puisse le faire retirer de son corps. Ce genre de cas est insoupçonnable pour les gens qui ne rencontrent pas les victimes de viol ».

7. La remémoration spontanée ou volontaire de l'événement traumatique (mémoire traumatique du soi) déclenche chez les victimes des émotions négatives. Les expériences émotionnelles

négligentes encouragent beaucoup d'entre elles à nier les faits ou les empêchent de les raconter à autrui.

8. Ce néologisme adjectival est dérivé de sérendipité, qui renvoie à la dimension stochastique de l'activité heuristique (la découverte des faits qui n'ont pas été prévus).

9. À l'issue d'un viol, une femme vit généralement repliée sur elle-même pendant des jours ou des mois. La période de marge se caractérise par la perte éphémère du sens de la *reliance* sociale et cosmique. Elle s'explique par le fait que les viols transforment le *moi élargi* des victimes en un moi réduit ou replié en les séparant du monde social (Damus, 2019a). Leur corps a cessé d'être, durant cette période, la pierre angulaire de leur relation au monde (Andrieu, 2006). Les stratégies de recherche du corps perdu sont dues au fait que les victimes se sentent déracinées de leur univers social, culturel et moral. Comme de nombreuses personnes handicapées physiques (Murphy, 1993), elles se situent aux confins du normal et de l'anormal, elles ne sont ni malades ni en bonne santé, ni mortes ni pleinement vivantes, ni en dehors de la société ni tout à fait à l'intérieur. Leur corps a cessé d'être leur alter ego et leur partenaire intime (Lebreton, 2010).

10. Le changement ou le rejet de vêtements souillés peut être considéré comme une technique de purification symbolique. Ce geste permet de se débarrasser non seulement de la souillure du viol, mais aussi du mauvais esprit incarné et transmis par le violeur. Les rituels compulsifs de lavage peuvent durer des années à cause de la persistance des sentiments de salissure et de souillure.

11. Les victimes que nous avons rencontrées en 2013-2014 nous ont affirmé qu'elles n'étaient pas infectées par le VIH. Étant donné que le sida est défini comme une maladie honteuse et stigmatisante, toutes les victimes de viol interviewées à l'époque n'ont peut-être pas dit la vérité sur leur véritable statut sérologique. D'après les témoignages recueillis, les violeurs n'ont pas mis un préservatif lors du passage à l'acte à l'exception d'un seul : « Le premier violeur a mis un condom. Je ne sais pas comment il a pu le mettre sur son pénis. Je pense qu'il en était déjà muni. » (Rosa, 29 ans)

12. Cela se fait lorsque le viol s'est produit dans le quartier ou chez la victime.

13. Cette méthode de purification symbolique peut être utilisée définitivement ou temporairement. Le viol affecte la relation intra et intercorporelle. Les victimes qui n'ont pas les moyens de faire rapidement un test de dépistage du sida mettent fin provisoirement à leurs activités sexuelles de crainte de contaminer leur mari. Elles feront l'amour avec eux quand elles auront appris que leur corps n'a pas été infecté. Les victimes qui instruisent leur mari de leur viol se font rejeter pendant quelque temps ou définitivement. Lise (60 ans) et ses enfants ont été abandonnés par son mari : « Je n'avais pas la moindre idée de mettre mon mari au courant du viol. Il m'a dit avoir vu des marques sur mon corps, qu'on m'avait donné des coups et qu'on m'avait frappée... Je ressens encore une douleur. Je prends des pilules pour la calmer. Mon bras gauche a été tellement torturé que je ne pouvais plus l'utiliser. J'étais obligée de le tâter. » Les maris empathiques et tolérants demandent à leur femme victime de crime sexuel de faire un test de dépistage des infections sexuellement transmissibles avant de reprendre les rapports sexuels.

14. Les vomissements permettent à certaines victimes de débarrasser leur corps et leur esprit de la souillure du viol. Comme les autres techniques de purification, l'acte de vomir leur permet de rejeter symboliquement les liquides corporels « impurs » et « polluants » de leur violeur.

15. Les processus de détérioration de soi se manifestent sous diverses formes : refus de manger et de boire, conduites autoagressives, abus d'alcool, de médicaments autoadministrés, etc.

16. La victime de viol peut tomber souvent malade. L'épisode de maladie est un refuge qui lui donne l'occasion de se purifier spirituellement et corporellement.

17. Les rituels de lavage excessifs, les déodorants, les parfums, le changement de vêtements et de sous-vêtements permettent également aux victimes de se débarrasser de l'odeur de transpiration du violeur.

18. Les sentiments de honte et de culpabilité empêchent de nombreuses victimes de viol de bénéficier largement des réseaux de solidarité informels. Contrairement aux personnes en

situation de handicap, les victimes de viol ne bénéficient pas toujours de soins de la part de leurs proches. Deux raisons l'expliquent : 1) D'une manière générale, elles taisent les faits à leurs proches (loi du silence), 2) Les proches ne regardent pas toujours la réalité douloureuse du viol en face (stratégie de protection du moi *pollyanniste*). Est exemplaire à cet égard un témoignage rapporté par Léonise (elle avait 12 ans à l'époque où le viol a été commis. Elle avait déjà atteint l'âge de 33 ans quand nous l'avons rencontrée à Port-au-Prince) : « Ma mère et ma grande sœur ont beau essayer de me faire oublier le viol, celui-ci ne cesse pas de hanter mon esprit. Elles n'ont pas pu nettoyer le tableau ni le laver. Ma grande sœur marche sur les traces de ma mère. Mon viol m'a toujours fait mal. En fait, il est très difficile d'en parler. Avant de venir chez toi pour t'accorder cet entretien, j'étais stressée. Si je pense à mon viol, celui-ci occupera mon esprit pendant des semaines. Il m'a toujours fait mal. C'est une chose qu'on n'oubliera jamais. Si tu es violé, tu ne pourras pas redevenir comme avant, puisque tu auras subi des transformations, tu auras perdu... Si tu es violé, tu perdras une partie de toi-même. Ce n'est pas uniquement quelque chose de physique, mais encore tes émotions, ton sentiment d'humanité, et tant d'autres choses que tu ne récupèreras jamais. Le pire – c'est l'une des raisons qui m'ont amenée à t'accorder cet entretien – c'est que le silence est plus dur que le viol ». Violée en 2012 par trois inconnus sous la menace d'une arme à feu, Philomène a été expulsée de la maison familiale par sa sœur le même jour où elle lui a raconté les faits. De plus, elle a été séparée des enfants qu'elle a mis au monde : « J'ai expliqué le viol à ma sœur. Elle s'est irritée contre moi. Elle m'a dit : "Tu dois quitter la maison. Je ne vais pas t'autoriser à vivre avec tes enfants". Je ne sais pas comment je vais regarder mes enfants dans les yeux. Ma fille est une adolescente. J'ai envie de me suicider. Je n'ai pas de soutien... » Les propos de cette victime indiquent que le viol a de graves conséquences sur le corps familial. Son expulsion peut être interprétée de deux manières : 1) Elle a été chassée de la maison afin de l'empêcher de souiller le corps familial (geste préventif), 2) On l'a expulsée de la maison afin de purifier le corps de ses occupants. Dans ce cas, le corps violé de Philomène est considéré comme contagieux. Pour éviter de faire face aux réactions négatives de leurs proches (survictimisation), de nombreuses victimes s'abstiennent de leur parler de leur viol. Les amis et les bons samaritains (étrangers) se substituent souvent à aux proches des victimes en matière de solidarité.

19. Ces modèles de solidarité ont été développés dans cet article : Damus, O. (2019b).

20. De nombreuses femmes victimes de viol deviennent complètement (leur corps érogène devient dysfonctionnel) ou partiellement des personnes handicapées sexuelles. Leur incapacité de faire l'amour est due au dégoût sexuel éprouvé après le contact de leur corps avec le pénis et/ou l'un des fluides corporels de leur violeur. L'hyperprévenance envers les hommes, autrement dit la peur de leur déplaire, est l'une des conséquences du viol chez de nombreuses victimes, notamment chez celles qui ont perdu leur virginité lors du déroulement de l'événement criminel. Elles réalisent le fantasme de prostitution gratuite engendré par ce dernier en acceptant de coucher avec des hommes sans manifester aucune résistance : « J'ai été violé à dix-neuf ans alors que j'étais vierge. Je crois que ça a été l'expérience la plus traumatisante de ma vie. Il m'a fallu des années pour m'en remettre. Après, je me suis figuré que l'excuse de la virginité ne tiendrait plus et que je n'avais plus aucun moyen de dire non à tous les salauds qui voulaient coucher avec moi. C'est peut-être la pire conséquence du viol. ..., je continuais à me mettre dans des situations où la seule issue était de dire d'accord, puis de décider de ne jamais revoir cette personne. »

21. La médecine créole haïtienne est un système de soins multiséculaire aux dimensions à la fois magique, symbolique, religieuse, mythologique, technique et rationnelle. Transmise de génération en génération, elle joue un rôle important dans la lutte contre la vulnérabilité des populations, notamment les couches sociales les plus modestes en milieux urbains et ruraux. Elle est écocentrique dans la mesure où ses praticien(ne)s doivent, dans le cadre de leur pratique des soins de santé, exploiter et utiliser de façon durable les ressources de la nature. Contrairement à

la biomédecine, elle est une pratique de soins égalitaire puisqu'elle est accessible à toutes les classes sociales (Damus et Vonarx, 2019).

22. Certaines victimes de viol sont plus conscientes des techniques d'entretien du corps (lavage obsessionnel du vagin). Cependant, il faut noter que le souci de restauration du corps ne préoccupe pas celles qui se regardent, de manière consciente ou inconsciente, dans le miroir corporel de leur bourreau (elles reproduisent leurs gestes corporels). Elles essaient de transcender l'événement en s'identifiant à leur agresseur : dans ce cas, l'opposition violeur/violée s'estompe puisqu'elles se sont laissé transformer positivement, de manière à la fois consciente et inconsciente, par leur bourreau. La conscience corporelle excessive peut provoquer la fatigue d'être soi ainsi que le sentiment que quelque chose dans son corps fonctionne anormalement. « Est-ce que je suis (encore) une femme normale ? » se demande chacune des victimes de viol. « Je ne suis plus une femme normale », affirment-elles. Le viol est perçu comme un fardeau, un handicap ou une pathologie chronique. Les victimes se comparent avec les femmes dites normales (femmes à la fois imaginaires et réelles). La communication avec soi-même, avec autrui (interlocuteur réel ou imaginaire) et avec le monde est nettement perturbée.

23. La pulsion scopique fait référence au désir de se faire écouter, voir et comprendre qui sous-tend les actions d'une personne. Lorsque cette dernière contribue, par ses bonnes actions, à son propre développement et à celui des autres, on peut dire qu'elle est animée par une pulsion scopique positive. Les personnes qui transgressent les règles de la vie sociale afin qu'on puisse parler d'elles à la télévision, à la radio, sur les réseaux sociaux, dans leur communauté, etc., sont mues par une pulsion scopique négative.

24. Léonise (33 ans) nous livre un témoignage poignant sur la mort de son corps érogène ou sur la perte du sens de son corps (Sacks, 2020) : « Je n'ai jamais eu une bonne relation sexuelle après le viol. Quand je fais l'amour, je ne ressens aucun plaisir. Je subis l'acte sexuel au lieu d'éprouver du plaisir. Mon copain est très compréhensif. Il constate que je ne peux pas atteindre l'orgasme. Toutes les sensations sont bloquées. Il a finalement découvert que j'avais perdu ma capacité à ressentir du plaisir. J'ai essayé de lui expliquer la cause de mon blocage... Je ne lui ai pas donné des détails au sujet du viol. Il a eu pitié de moi. Il a été stupéfié par ma narration. »

25. Le pardon ne permet pas toujours de se libérer du poids de l'événement criminel. Certaines victimes utilisent le verbe pardonner dans un sens favorable à la déculpabilisation de leur bourreau. Ainsi, elles pensent que pardonner, c'est effacer le viol subi en faisant de son violeur une drogue sexuelle (soumission masochiste à la domination du pénis), en s'acharnant à le ranger à la raison dans la perspective d'une vie commune. Le témoignage de Ruth est caractéristique de ce point de vue : « Lorsqu'il est venu me voir à l'hôpital, j'ai accepté de lui parler. Pour moi, mon attachement envers lui a été la meilleure solution face à l'opprobre. Pour ma part, c'était une honte. Pour y remédier, je pensais qu'il faudrait passer ma vie avec cette personne. *Bien que je sois chrétienne, j'étais dans une situation désespérée. Mes savoirs religieux*, qui auraient dû m'aider à y faire face, ont plutôt joué en faveur de Jackson. Je me suis dit comment je m'y prendrais pour expliquer les faits à un autre homme. Je ne voulais pas qu'un autre homme me prît le cœur. Jackson m'a manipulée et a profité de ma vulnérabilité psychologique. Il m'a dit : "Ruth, je t'aime. Je ne peux pas vivre sans toi." Ma dépendance vis-à-vis de la drogue sexuelle qu'il constituait pour moi n'est pas liée au fait que j'ai éprouvé envers lui un sentiment profond. Je n'ai pas voulu passer ma vie avec un autre homme. J'ai été violée quand j'étais enfant. *J'ai voulu effacer les faits en lui pardonnant et en vivant avec lui*. On a établi une relation dont j'étais très dépendante. Au lieu de me permettre d'avoir un ascendant sur lui, il contrôlait totalement la relation. Je faisais l'amour souvent avec Jackson. Notre relation n'a pas duré. Chaque fois qu'on se retrouvait ensemble, il en profitait pour me faire l'amour. Comme je l'ai dit, c'est un homme qui a su exploiter ma vulnérabilité psychologique. Comme il a vu que je n'avais pas dénoncé le viol, il a continué à abuser de moi. »

26. Même s'il n'est pas vécu avec la même intensité, le sentiment de culpabilité est commun à toutes les victimes de viol.

27. Ces enfants ont violé, contre leur gré, le tabou de la nudité corporelle de leur mère (violation de l'interdiction de voir le sexe de sa propre maman.).

28. La prière facilite l'établissement d'une relation intime avec Dieu (religion intérieure). Celle que les victimes de viol adressent à Dieu constitue, du point de vue symbolique, un rite expiatoire et propitiatoire. Le sentiment de culpabilité qu'elles éprouvent fait de leur viol une faute expiable les poussant à partir à la quête de la faveur de la divinité. La prière permet de contenir les sentiments négatifs générés par le viol. Chez les victimes, la satisfaction du besoin de sacralité (Cailliois, 1988 ; Boyer, 1992) et de religiosité raffermir leur identité de femme renormalisée.

29. La perte de la virginité lors d'un viol a une incidence sur la sexualité de beaucoup de victimes, qui font preuve d'une « soumission masochiste à la domination du pénis » de leur violeur et/ou de celui d'un autre homme. Par exemple, Ruth, qui a perdu son hymen lors d'un viol, a développé une sexualité addictive ou compulsive : « Je ne pouvais pas me passer du sexe. J'allais souvent chez Jackson pour faire l'amour, même si je savais que je n'obtiendrais pas l'orgasme. Je devais le voir, j'espérais qu'il changerait, qu'il deviendrait un autre homme. Je ne voulais pas connaître un autre homme dans ma vie ».

30. Mata reportait sur sa mère l'agressivité qu'elle ne pouvait pas manifester envers son violeur (mécanisme de substitution).

31. Elle raconte : « Parfois, je me suis sentie coupable envers la jeunesse de mon Église. J'ai travaillé avec les jeunes. Elles m'ont demandé ce qu'elles devraient faire si elles étaient violées. Je n'ai pas répondu à leur question. Je les ai dissuadées de me reposer celle-ci ».

32. Rakoun est le nom d'un animal (*Raccoon* est un mot anglais qui signifie raton laveur) que la victime a attribué au violeur. Elle vit aux États-Unis. Son violeur habite au Canada.

33. Les sentiments de culpabilité et de saleté éprouvés par Éliane sont explicatifs de sa confession paradoxale. Celle-ci peut être également liée à sa naïveté enfantine ainsi qu'au fait que son papa et sa belle-mère étaient catholiques. D'autres jeunes victimes, comme Léonise, n'ont pas confessé leur prétendu péché (Léonise ressent le sentiment d'être marquée par un péché d'où s'origine son viol) : « Parfois, je me sens sale. Je suis un paquet de péchés. Je suis une chose que tout le monde aime, que tout le monde veut avoir. Je suis un paquet de péchés, un paquet de charmes. J'ai un problème congénital. Si je connaissais la cause de ce dernier, il serait soustrait de moi. Je me dis : Comment puis-je enlever un mal avec lequel je suis née ? Est-ce que je ne serai pas une autre personne si je l'enlève ? Est-ce que je n'enlèverai pas une partie de moi-même ? » Léonise a ontologisé, localisé en elle sa capacité à s'attirer des hommes. Elle se définit comme une mauvaise personne à laquelle arrivent de mauvaises choses (Lerner, 1987, 1998). En disant qu'elle est une chose que tout le monde aime et veut posséder, elle se persuade que son corps entier est perçu comme un organe sexuel.

34. « C'est par la foi que Rahab, la prostituée, n'est pas morte avec les non-croyants, parce qu'elle avait accueilli les espions avec bienveillance. »

35. Note du traducteur : Il s'agit de sa rencontre avec Jéhovah.

36. Ce sentiment est très fort chez les victimes tombées enceintes de leur violeur. La grossesse criminelle constitue la matérialisation ou l'ontologisation du viol subi. L'être qui grandit dans le sein maternel représente une partie du corps du violeur.

37. Le corps d'une femme violée est considéré, pendant un certain temps, comme impur par son mari si celui-ci est au courant des faits. Darline (39 ans) raconte : « Mon mari m'a demandé d'aller voir un médecin, car il avait peur de moi. Il ne voulait plus faire l'amour avec moi. Un médecin m'a fait subir un lavement. Les examens médicaux ont révélé qu'il n'y avait aucun virus dans mon sang. » Certaines victimes de viol taisent les faits pour protéger le corps familial. Il y a même des professionnels de la santé qui les encouragent à garder le silence autour du viol. Philomène (29 ans) raconte : « J'ai demandé au médecin : "Comment dois-je m'y prendre pour raconter le

viol à mes enfants ?” Il m’a répondu : “Il ne faut pas le leur raconter de crainte qu’ils en souffrent. Le viol perturbera leurs études s’ils en sont informés”. Si je leur racontais le viol, ils penseraient que je suis morte. Quand je les regarde, je pleure, car je constate que je ne vis plus. »

38. Le corps est un sanctuaire qui a été souillé par l’intrusion du violeur.

39. *Volens nolens*, l’amour est l’un des traits constitutifs de la condition humaine. La vie sociale ne serait pas possible sans un minimum d’amour de soi, des autres et de la divinité. « L’affirmation de notre vie, de notre bonheur, de notre croissance et de notre liberté s’enracine dans notre capacité d’aimer, c’est-à-dire dans la sollicitude, le respect, la responsabilité et la connaissance. Si quelqu’un est capable d’amour productif, il s’aime également ; s’il ne peut aimer que les autres, il n’aime en aucune façon » (Fromm, 1968).

RÉSUMÉS

Le viol est un événement polytraumatique qui affecte le sentiment d’être un corps et le sentiment d’avoir un corps des victimes. Il est à l’origine de souffrances psychiques, psychologiques et physiques. Le corps violé est un corps ensauvagé qu’il faut apprivoiser. De nombreuses femmes victimes de viol recourent à des thérapies réelles et symboliques pour se reconstruire à l’issue des faits. Ces techniques de reconstruction de soi leur permettent de replacer leur corps au centre de leur existence, de réaffirmer la propreté de leur espace corporel, de se réapproprier le corps sujet et de se réintégrer dans le monde. L’objectif de cet article est double : 1) étudier les conséquences du viol sur le corps des victimes, en tant que lieu de fabrication des identités, 2) décrire comment les victimes s’y prennent pour créer l’ordre corporel à partir du chaos existentiel vécu.

Rape is a polytraumatic event that affects the victims’ feeling of being a body and the feeling of having a body. It causes psychological, psychological and physical suffering. The raped body is an enslaved body that must be tamed. Many women victims of rape resort to real and symbolic therapies in order to rebuild themselves after the events. These techniques of self-reconstruction allow them to put their bodies back at the centre of their existence, to reaffirm the cleanliness of their body space, to re-appropriate the subject body and to reintegrate themselves into the world. The aim of this article is twofold: 1) to study the consequences of rape on the victims’ bodies as a place where identities are fabricated, and 2) to describe how victims go about creating bodily order out of the existential chaos they experience.

INDEX

Index géographique : Haïti

Mots-clés : viol, femmes, corps sujet, identités, reconstruction de soi

Keywords : rape, women, subject body, identities, self-reconstruction

AUTEUR

OBRILLANT DAMUS

Université d'État d'Haïti, Institut Supérieur d'Études et de Recherches en Sciences Sociales/
Université Quisqueya